

**Remplir le formulaire de participation gratuite et l'envoyer à:**

Migros Support Your Sport  
Case postale 267  
6330 Cham

## Formulaire de participation gratuite

Veillez remplir complètement le formulaire suivant et l'envoyer, suffisamment affranchi, à l'adresse susmentionnée (date limite d'envoi: 19.4.2021, le timbre postal fait foi). Les envois insuffisamment affranchis ne seront pas acceptés. En remplissant dûment ce formulaire de participation gratuite, vous aurez une chance égale de gagner au concours «Support your sport».

Civilité*:	<input type="text"/>
Prénom*:	<input type="text"/>
Nom*:	<input type="text"/>
Rue* / N°*:	<input type="text"/>
NPA* / Lieu*:	<input type="text"/>
E-mail en cas de questions:	<input type="text"/> <input type="text"/>
Date de naissance*:	<input type="text"/>

Par ma signature, j'accepte les conditions de participation suivantes.

\_\_\_\_\_  
Date, signature

\* Champs obligatoires

## **Conditions de participation gratuite au jeu-concours «Support your sport»**

**Organisatrice du concours:** Fédération des coopératives Migros, 8005 Zurich («FCM»).

**Sont autorisées à participer:** toutes les personnes domiciliées légalement en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein et âgées de 18 ans révolus. Ne sont pas autorisés à participer le personnel de Trigger One et de la Direction Marketing Communication de l'organisatrice ainsi que les associations du jeu-concours, les services automatisés et autres services de participation professionnels/commerciaux.

**Déroulement du jeu-concours:** à l'issue de la promotion, un tirage au sort a lieu pour désigner les gagnants parmi toutes les personnes ayant attribué des bons club jusqu'à la date limite d'attribution, le 19.4.2021, en se connectant avec leur M-Login ou ayant remis à la Poste Suisse leur formulaire de participation gratuite. Les gagnants sont informés par écrit et leur prix leur est envoyé avec le courrier d'information. Tout recours juridique est exclu. Ce jeu-concours ne fait l'objet d'aucune correspondance, à l'exception de celle adressée aux gagnants. Le nom et le prénom des gagnants ne sont pas publiés.

**Prix:** 1000 cartes cadeaux Migros d'une valeur de Fr. 100.– chacune sont mises en jeu.

Une même personne peut prendre part plusieurs fois au jeu-concours, mais les données personnelles utilisées doivent impérativement être véridiques. L'organisatrice est habilitée à exclure du jeu-concours les participants s'inscrivant sous un pseudonyme ou une fausse identité.

Les prix qui n'ont pas pu être remis aux gagnants au plus tard trois mois après la fin de la promotion, à l'adresse indiquée lors de la participation, sont considérés comme perdus et ne sont pas remplacés. Les prix ne sont pas convertibles en espèces.

### **Autres dispositions:**

La FCM se réserve le droit d'exclure tout participant en cas de soupçon ou de constatation d'abus ou d'autres violations des conditions de participation. Elle se réserve en outre le droit d'engager toute autre action contre de tels participants. La FCM est en droit d'adapter à tout moment les modalités du jeu-concours et de suspendre, d'annuler ou de clore prématurément ce dernier si des motifs impératifs l'exigent. Tout recours juridique est exclu.

Le traitement des données personnelles est effectué conformément à la déclaration de protection des données de la FCM disponible sur <https://www.migros.ch/fr/protection-des-donnees.html>.

Le for exclusif pour tous les litiges découlant du présent jeu-concours ou en rapport avec celui-ci est Zurich. Le jeu-concours ainsi que toutes les relations juridiques entre la FCM et les participants sont exclusivement soumis au droit suisse, à l'exclusion totale des dispositions relatives au conflit de lois et des dispositions de la Convention de Vienne (convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11.4.1980).